



**Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s
- C.E.A.**



Incendie

Pendant la nuit du Jeudi 23 Octobre, notre établissement a connu un puissant incendie comme il en a rarement connu au cours de son existence. Un détenu du bâtiment 3, connu pour ses infractions à la règle, a tenu à allumer ce feu pour manifester son mécontentement du service public.

Par les gestes professionnels et l'engagement total de l'équipe de nuit, l'incendie a été contenu en attendant l'arrivée massive des pompiers.

26 minutes d'action au cours desquelles ils ont dû prendre la décision d'ouvrir l'ensemble des détenus pour réaliser leur mise en sécurité sur les cours de promenade et, au vu de l'intensité de l'incendie, sauver leur vie.

Résultat de l'incendie :

- Une vingtaine de personnels, tous grades confondus qui ont su se mobiliser en pleine nuit pour aider le personnel de nuit.
- Plusieurs équipes de pompiers qui sont restés avec le personnel jusqu'au bout de la nuit.
- Une équipe d'ERIS mobilisée pour assurer la sécurité lors de la gestion des détenus. L'équipe a été appuyée en zone neutre par des agents venus de l'extérieur.
- 4 collègues transportés à l'hôpital pour intoxication : Intoxication sans conséquence à l'heure actuelle mais qui peut connaître les conséquences futures et psychologiques d'une telle intoxication, d'une telle mise en danger ?
- Une coursive est entièrement détruite.
- Les détenus ont dû être affectés sur les autres bâtiments.

Le SPS-CEA félicite les collègues de l'équipe de nuit qui, face au danger et aux flammes, ont su garder leur sang-froid et réagir avec le professionnalisme qui les caractérise et remercie l'ensemble des agents, surveillants-brigadiers chef encadrement, les officiers, l'ensemble du personnel de direction, les équipes de pompiers. Tout cet ensemble de personnel a su se mobiliser pour répondre à l'appel au secours lancé en pleine nuit.

Le SPS-CEA remercie le Directeur Interrégional pour sa présence et pour son soutien apporté aux équipes présentes.

Le SPS-CEA félicite également l'ensemble des personnels appelé en renfort pour gérer cette situation exceptionnelle pendant les prochains jours qui s'annoncent difficiles.

Le SPS-CEA exige que le détenu, responsable de l'incendie, soit puni de manière ferme localement et pénalement.

Le SPS-CEA exige que le transfert immédiat des détenus ne pouvant plus être accueillis dans des conditions dignes au sein de notre établissement.

Le 24/10/2025, le bureau local.